

Préface des fiches de données de sécurité

Fiche de données de sécurité selon au Règlement (CE) N°1907/2006 (REACH) tel que modifié par le
Règlement (UE) 2020/878 avec modifications pour la Suisse selon la législation LChim SR 813.11

révisé le 30.09.2025 / remplace la version du 20.01.2023

Identification du produit:

Dénomination commerciale	CheckMate Puffer Fruit Multi
Utilisation prévue:	Insecticide
Numéro d'article:	100528

Fournisseur:

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17a
CH-4800 Zofingen / Schweiz
Tel. +41 (0)62 746 80 00
info@staehler.ch

Renseignements d'urgence: en cas d'intoxication

Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145
(depuis l'étranger: +41 44 251 51 51)

Informations destinées aux utilisateurs:

Section 14: Informations sur le transport – partie 2
Bombes aérosols dans les appareils électroniques (Puffer Aerosol Cabinet) - UN3091 «Batteries au lithium métal contenues dans l'appareil». Produit emballé dans une caisse (bombes aérosols dans un appareil)

ADR/ RID/ ADN	14.1 Numéro ONU:	UN3091
	14.2 Désignation de transport UN:	Batteries au lithium métal contenues dans l'appareil
	14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	9
	14.4 Groupe d'emballage:	Non attribué
	14.5 Dangers pour l'environnement:	Oui
	14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs:	Disposition spéciale : 188 L'appareil contient une pile bouton au lithium métal contenant moins de 2 g de lithium selon DS 188 punto f)-i ADR.

Section 14:	Informations sur le transport – partie 2 Bombes aérosols dans les appareils électroniques (Puffer Aerosol Cabinet) - UN3091 «Batteries au lithium métal contenues dans l'appareil». Produit emballé dans une caisse (bombes aérosols dans un appareil)	
IMDG	14.1 Numéro ONU: 14.2 Désignation de transport UN: 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 14.4 Groupe d'emballage: 14.5 Dangers pour l'environnement: 14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs:	UN3091 Batteries au lithium métal contenues dans l'appareil 9 Non attribué Oui Amd 41/22 - Disposition spéciale 188 L'appareil contient une pile bouton au lithium métal contenant moins de 2 g de lithium selon DS 188 Note 2 Code IMDG.
IATA	14.1 Numéro ONU: 14.2 Désignation de transport UN: 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 14.4 Groupe d'emballage: 14.5 Dangers pour l'environnement: 14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs:	UN3091 Batteries au lithium métal contenues dans l'appareil 9 Non attribué Oui L'appareil contient une pile bouton au lithium métal contenant moins de 2 g de lithium conformément à l'instruction d'emballage 970-Section II. Avions passagers et cargos Instruction d'emballage : 970 Quantité nette maximale par colis : 5 kg Avions cargos uniquement Instruction d'emballage : 970 Quantité nette maximale par colis : 35 kg Dispositions spéciales : A48, A88, A99, A154, A164, A181, A185, A213, A220
	14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	non applicable

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** CheckMate® Puffer Fruit Multi

· **Code du produit:** 100528

· **Numéro d'enregistrement** W-7635

· **UFI:** 1XXF-71YG-X00P-J1A3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation** SU1 Agriculture, sylviculture, pêche

· **Catégorie du produit** PC27 Produits phytopharmaceutiques

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Insecticide

CheckMate Puffer Fruit Multi est une phéromone conditionnée en aérosol (AE) pour la confusion sexuelle de *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta*. Usage professionnel uniquement.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel. +41 (0)62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

· **Service chargé des renseignements:**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel. +41 (0)62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 2 H223-H229 Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 2 H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2

H315

Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1B

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 1)

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
E,E-8,10-Dodécadien-1-ol
- **Mentions de danger**
H223-H229 Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P411 Stocker à une température ne dépassant pas 40°C.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Indications complémentaires:**
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- **2.3 Autres dangers**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64-17-5	éthanol	40-50%
EINECS: 200-578-6	Flam. Liq. 2, H225	
CAS: 33956-49-9	E,E-8,10-Dodécadien-1-ol	18,05%
	Resp. Sens. 1, H334	
	Aquatic Acute 1, H400	
	Skin Irrit. 2, H315	
	(Z)-8-Dodecen-1-yl-acetate (CAS 28079-04-1) + (E)-8-1-yl-acetate (CAS 38363-29-0) + (Z)-8-Dodecen-1-ol (CAS 40642-40-8)	12,5%
	Aquatic Acute 1, H400	

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16. (suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours· **4.1 Description des mesures de premiers secours**· **Après inhalation:**

Si la respiration est difficile, retirer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas de présence de lentilles de contact, les enlever au bout de 5 minutes et rincer de nouveau les yeux.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche.

Consultez un médecin ou appelez un centre antipoison.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Il peut être irritant pour la peau et les yeux en cas de contact. Les propulseurs peuvent brûler par le gel s'ils ne sont pas utilisés correctement.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie· **5.1 Moyens d'extinction**· **Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

Mousse

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, des gaz nocifs (par exemple des oxydes de carbone) peuvent se former.

Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

Évacuez la zone de tout le personnel inutile.

Recueillir l'eau utilisée pour éteindre le feu et éviter le déversement dans le réseau d'égouts.

Utilisez les procédures standard de lutte contre les incendies.

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec les yeux, avec la peau et avec le vêtement.

Évitez d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

Utilisez des gants de protection lors de la manipulation des distributeurs et manipulez-les dans un endroit bien ventilé.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Pour l'élimination, placer dans des récipients appropriés et fermés.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 3)

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des vêtements de protection, comme décrit à la section 8, si les conditions d'exposition le justifient.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Se laver les mains après manipulation.

Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Prévenir la contamination des sources d'eau, des aliments ou des aliments pour animaux.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

· Indications concernant le stockage commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Interdire l'accès aux enfants.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytosanitaire

Produit destiné à l'agriculture.

CheckMate Puffer Fruit Multi est un distributeur d'aérosol (AE) destiné à une utilisation expérimentale pour lutter contre *Cydia pomonella*, *Grapholita molesta* par confusion sexuelle. Usage professionnel uniquement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm
	Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm
	C1a R1a SSC;

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Les informations de protection personnelle fournies dans cette section sont basées sur des informations générales concernant les utilisations et les conditions normales.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 4)

· **Protection des mains:**



Gants de protection

EN 374

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Gants en PVC

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

(EN 166)

· **Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

Portez des manches longues, des pantalons longs et des chaussettes lors de l'application et de la manipulation.

· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout/dans les eaux de surface/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Couleur:**

Jaune clair

· **Odeur:**

Fruitée

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· **Inflammabilité**

Inflammable.

Le mélange contenu dans la cartouche est inflammable, catégorie 2.

· **Point d'éclair**

Non déterminé.

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH**

Non applicable.

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Ne s'applique pas au produit. La substance active n'est pas soluble dans l'eau.

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Sans objet.

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité:**

Non déterminée.

· **Densité relative. à 20 °C**

0,98-1,02 g/cm³

· **9.2 Autres informations**

· **Aspect:**

· **Forme:**

Aérosol

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**

· **Température d'inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:**

Pas de danger d'explosion en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **Informations concernant les classes de danger physique**

· **Substances et mélanges explosibles**

néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 5)

· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Aucune réaction dangereuse connue si le produit est manipulé conformément aux instructions.
- **10.2 Stabilité chimique**
Stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Danger d'éclatement.
- **10.4 Conditions à éviter**
Récipient sous pression : à l'abri de la lumière du soleil et ne l'exposez pas à des températures supérieures à 40 °C.
Ne pas percer ni brûler, même après utilisation. Ne vaporisez pas sur une flamme nue ou tout matériau incandescent.
Évitez tout contact avec une chaleur excessive, des étincelles ou des flammes nues.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Oxydant fort
La phéromone technique sera dégradée en présence d'agents oxydants forts et d'oxygène.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Des oxydes de carbone se forment lors de la combustion du produit (en cas d'incendie). Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
33956-49-9 E,E-8,10-Dodécadien-1-ol

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LD50	> 3,24 mg/l (rat)

(Z)-8-Dodecen-1-yl-acetate (CAS 28079-04-1) + (E)-8-1-yl-acetate (CAS 38363-29-0) + (Z)-8-Dodecen-1-ol (CAS 40642-40-8)

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/ 4h	> 4,74 mg/l (rat)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 6)

• **Remarque:**

Le produit n'a pas été testé. La toxicité de la préparation découle de la toxicité de la substance active. Par conséquent, les données rapportées dans cette section se réfèrent à leurs substances actives.

• **Effet primaire d'irritation:**

• **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

• **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légère irritation et rougeur possible.

• **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

• **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **11.2 Informations sur les autres dangers**

• **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• **12.1 Toxicité**

Le produit n'a pas été testé. La toxicité de la préparation découle de la toxicité des substances actives. Par conséquent, les données rapportées dans cette section se réfèrent aux substances actives. En raison des caractéristiques du mélange, on ne s'attend pas à ce qu'il ait des effets sur le sol, l'eau, l'air, les plantes ou les animaux.

Toxicité terrestre :

(E,E) -8,10-Dodécadien-1-ol (Codlemon);

DL50/ 48 h *Colinus virginianus*: > 2050 mg/kg

DL50 Vertébrés terrestres: >5000 mg/kg

DL50 *Apis mellifera* (orale aiguë): > 85/abeille

DL50 *Apis mellifera* (cutanée aiguë): > 203,3 µg/abeille

(Z)-8-Dodécen-1-yl acetate + (E)-8-1-yl acetate, (Z)-8-Dodécen-1-ol;

DL50/ 48 h *Colinus virginianus*: > 2050 mg/kg

• **Toxicité aquatique:**

33956-49-9 E,E-8,10-Dodécadien-1-ol

EC50 (48h) 0,3 mg/l (*daphnia magna*)

ErC50/ 72h 0,221 mg/l (*Scenedesmus subspicatus* (Alge))

LC50 (96h) > 0,685 mg/l (truite arc-en-ciel)

(Z)-8-Dodécen-1-yl acetate (CAS 28079-04-1) + (E)-8-1-yl acetate (CAS 38363-29-0) + (Z)-8-Dodécen-1-ol (CAS 40642-40-8)

EC50 (48h) 0,31 mg/l (*daphnia magna*)

ErC50/ 72h 0,221 mg/l (*Scenedesmus subspicatus* (Alge))

LC50 (96h) >1000 mg/l (truite arc-en-ciel)

• **12.2 Persistance et dégradabilité** Ne s'applique pas, ce produit doit être récupéré à la fin de la saison.

• **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

• **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

• **12.7 Autres effets néfastes**

• **Remarque:** Nocif pour les poissons.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 7)

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· **Code déchet:**

16 05 04 Gaz contenant des substances dangereuses dans des récipients sous pression (y compris les halons)

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les récipients vides retiennent la vapeur et les résidus de préparation.

Ne réutilisez pas le contenant.

Éliminer le contenant conformément à la réglementation nationale en matière de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

· **ADR, IMDG, IATA**

· **ADR**

Oui

UN1950

1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

AÉROSOLS

AÉROSOLS, inflammable

· **IMDG**

· **IATA**

· **ADR**



· **Classe**

2 5F Gaz.

· **Étiquette**

2.1

· **IMDG**



· **Class**

2 Gaz.

· **Label**

2.1

· **IATA**



· **Class**

2 Gaz.

· **Label**

2.1

· **ADR, IMDG, IATA**

néant

· **Marine Pollutant:**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Gaz.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 8)

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -	F-D, S-U
· No EMS:	SW1 Protected from sources of heat.
· Stowage Code	SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
· Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.
Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11)
Ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh, RS 916.161)
Produit conforme à la Directive 75/324/CEE relative au rapprochement des législations des États membres relatives aux aérosols et au Règlement (UE) n° 517/2014 sur les gaz à effet de serre fluorés.
Le produit peut être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n° 2021/1165.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) :
Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.
- **Classe de pollution des eaux:**
Il est impossible que des produits phytosanitaires aient accès aux eaux. Pour cette raison il faut les emmagasiner conformément aux exigences de sécurité d'après la classe de pollution des eaux 3. Par

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 30.09.2025 Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Révision: 30.09.2025

Nom du produit: CheckMate® Puffer Fruit Multi

(suite de la page 9)
conséquent il n'est pas nécessaire de classer et marquer des produits phytosanitaires en classe de pollution des eaux.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Eviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service établissant la fiche technique: Stähler Suisse SA**Contact:**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel.: +41 (0) 62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

Date de la version précédente: 20.01.2023**Numéro de la version précédente:** 1.0**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Aerosol 2: Aérosols – Catégorie 2

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**